

Langues vivantes au cycle 3

Dans le cadre de la réflexion conduite sur le cycle 3, nous proposons sur le site interlangue de l'académie de Nancy-Metz une banque de supports et de situations qui permettent d'apprécier le niveau de compétence déjà acquis par les élèves dans les cinq activités langagières en allemand, anglais, espagnol et italien.

Pour rappel :

Valider le niveau de compétence en langue des élèves, c'est attester que le niveau atteint est conforme aux attendus fixés par les programmes (BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015).

On ne peut donc procéder à cette validation qu'en fin de cycle 3, c'est-à-dire au collège.

Toutefois, **pour une connaissance partagée des élèves** et une meilleure prise en compte de leurs acquis à l'entrée en 6^{ème}, nous préconisons **des temps d'observation communs** des élèves associant professeurs des écoles et professeurs de collège. Ces moments doivent permettre une mise en évidence du niveau de compétence déjà acquis en langue vivante afin de garantir la continuité des apprentissages et la prise en compte de la diversité des profils.

Les supports mis à disposition peuvent aussi être utilisés dans le cadre de l'apprentissage. En effet, si l'objectif est « pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières », « les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières ».

Nous rappelons ici l'adresse du site interlangue : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

Les inspecteurs de langues vivantes